
Ensemble. La Gazette. Octobre 1999 et Mars 2000.

Numéro d'inventaire : 2003.00085 (1-2)

Type de document : périodique

Date de création : 2000

Description : Feuilles pliées en deux parties.

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm

Notes : 2 numéros / Journal de la ville d'Arques -la-Bataille Numéros consacrés à des informations scolaires octobre 1999 : Échos de la Rentrée "Groupe scolaire. On Ouvre" mars 2000 : Enseignement. Mobilisation générale dans les écoles d'Arques.

Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif

Filière : aucune

Niveau : aucun

Nom de la commune : Arques-la-Bataille

Nom du département : Seine-Maritime

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 4+4

ill.

Lieux : Seine-Maritime, Arques-la-Bataille

Commune d'Arques-la-Bataille — mars 2000

ensemble

la gazette

enseignement

Mobilisation générale dans les écoles d'Arques

Tous d'accord pour une ouverture de classe et l'intégration au Réseau d'éducation prioritaire (REP).

Depuis le 10 mars dernier un collectif de parents d'élèves (regroupant les deux fédérations FCPE et UIPE) et d'enseignants s'est constitué. Ce collectif, se basant sur les prévisions d'effectif par classe calculées par le directeur du groupe scolaire, s'inquiète des futures conditions dans lesquelles risquent de devoir travailler les enfants dès l'an prochain.

En effet, si 26 enfants partiront pour le collège à la rentrée de septembre, 40 nouveaux viendront s'inscrire au cours préparatoire. Concrètement, cela se traduira par des classes de près de 30 élèves, ainsi que des cours à double-niveau. Les revendications portent donc sur une ouverture de classe, mais également sur un classement en Réseau d'éducation prioritaire.

Aussi, pour faire face à cette situation alarmante, différentes actions se sont mises en place. Le lundi 13 mars les locaux du groupe scolaire ont été occupés par des parents entre 9h et 9h30, et dès lors, chaque jour la même action a été reconduite.

De plus, à l'issue de la manifestation qui s'est déroulée le samedi 11 mars à Dieppe, une délégation des parents a été reçue par Michel Ménival, inspecteur de l'Education nationale de la circonscription de Dieppe-Est à laquelle sont rattachées les écoles d'Arques-la-Bataille. Lors de cette réunion ils ont



Samedi 11 mars, défilé dans les rues de Dieppe, avant d'être reçu par l'Inspecteur de l'Education nationale.

pu lui remettre la pétition signée par 403 personnes. C'est pourquoi les deux présidents de Fédérations nous ont déclaré : « nous sommes décidés à aller jusqu'au bout pour obtenir gain de cause ». De son côté, l'équipe pédagogique, qui elle aussi s'inquiète beaucoup de l'augmentation des effectifs, s'attache à faire classer les écoles en Réseau d'éducation prioritaire. Cela permettrait d'accroître considérablement la qualité de l'enseignement et d'offrir une meilleure égalité des chances. Jean-Paul Vieublé, adjoint aux Affaires scolaires, souligne « le consensus total s'est établi entre enseignants, parents d'élèves et municipalité pour

voir aboutir les revendications ». Pour appuyer les demandes, Guy Sénelac, soutenu par l'ensemble du conseil municipal, a pour sa part alerté Jean Charles Huchet, vice-recteur de l'académie de Rouen. En effet, le classement des écoles communales dans la REP du collège Delvincourt permettrait à la fois d'envisager l'ouverture d'une classe supplémentaire, et cela irait dans le sens de la création d'une communauté d'agglomération de la région dieppoise telle que le souhaite les élus.

Commune d'Arques-la-Bataille — octobre 1999



ensemble *la gazette*

échos de la rentrée

Groupe scolaire “on ouvre”

L'augmentation du nombre d'élèves a permis la création d'une classe de CP supplémentaire.

Le Groupe scolaire a pu ouvrir cette année une nouvelle classe. Il y a donc deux classes de CP et deux de CE1 au lieu de trois en tout. Cela est dû à une augmentation du nombre d'élèves : 10 de plus, pour un total de 170. Cette nouvelle classe va permettre de consolider les choix de l'équipe pédagogique, à savoir : privilégier les apprentissages fondamentaux en CP et CE1. Et comme cela se fait depuis cinq ans, l'école poursuit l'articulation des activités de classe avec la classe d'adaptation. La création d'un nouveau poste va permettre d'améliorer la fonction de ces groupes.

Cette ouverture est un point positif pour notre commune. Elle traduit le rajeunissement de la population et la qualité des équipes pédagogiques qui savent “fixer” les élèves sur Arques.



Les activités scolaires : continuité et nouveautés

Toutes les classes de l'école primaire continuent de bénéficier de l'intervention d'un professeur de l'Ecole nationale de musique et de danse de Dieppe (ENMD). Le changement : les CP expérimentent cette année un nouveau dispositif en France, signalé d'ailleurs par Mme Trautman, ministre de la Culture, lors de sa visite à Dieppe, le 2 septembre dernier. De jeunes professeurs ont été spécialement recrutés pour initier les enfants à la musique à l'école. Ceci en partenariat avec le ministère de la Culture, l'ENMD, le Sydempad (Syndicat de commune de l'Ecole de musique pour

la région Dieppoise), et l'Education nationale. Concrètement : deux ateliers, deux fois par semaine, dont un de chant chorale, et une animation autour d'instruments, essentiellement des percussions.

Au niveau sportif, les enfants vont nager une fois par semaine à la piscine. Les plus grands (CM) pratiquent le tennis de table, la voile, et les CM1 iront en classe de neige.

Enfin les CM s'initient chaque semaine à l'allemand et à l'anglais avec des professeurs de collèges et lycées de la région dieppoise.



